République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, et des Transports Terrestres et Aériens (MITTA)

AGEROUTE SÉNÉGAL
Les routes du développement

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Demande de Propositions N° D/1674/A3 Sélection d'un consultant pour le suivi-évaluation du Projet de Construction de L'Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-Louis.

1. Date de lancement : 28 /11/2023

2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : cinq (05)
- ✓ ADA CONSULTANTS INC
- ✓ SDI INC
- ✓ COMETE
- ✓ PRESTIGE
- ✓ EXP*/MSA

3. Montant de l'offre retenue :
296 860 000 FCFA HTVA soit 350 294 800 Frans CFA TTC.

4. Nom et Adresse de l'attributaire provisoire :
ADA CONSULTANTS INC
390 rue Dorchester, Québec
Tel : (+1) 418 907 5904/418 655 5487
Email : info@ada-consult.com

5. Durée des prestations : cinq (36) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit

Le Directeur Général
Mamadou NDAO